



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-102796>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-102796**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** SGAMI SUD-OUEST- Bordeaux - DAGF - BCP

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 13002032400013

**Ville :** Bordeaux

**Code postal :** 33041

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 33

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2608037&orgAcronyme=g6l>

**Identifiant interne de la consultation :** SGAMI33-2024-56-TX

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Oui

**Nom du contact :** LAFARGUE Lionel

**Adresse mail du contact :** Sgami-so-marches-travaux@interieur.gouv.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Attestations de l'année en cours des candidats en lien avec les missions exécutées: (attestation d'assurance responsabilité civile et décennale en cours de validité).
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** DC2 : Lettre de candidature pour le candidat unique ou pour chaque membre du groupement : le DC2 devra comporter le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires propres aux réalisations sur les 3 dernières années. Les entreprises nouvellement créées, qui ne sont pas en mesure de fournir les informations sur les 3 dernières années, ne seront pas évincées sur ce simple fait. En cas

d'incapacité à fournir les déclarations relatives aux chiffres d'affaires, le candidat produira une déclaration appropriée de banques. Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Qualifications requises ou équivalentes : Qualibat 3151 - 3141 - 3212- 5912-5913 et 3272 Références des candidats sur des travaux similaires et accompagnées d'attestation de bonne exécution signées par la maîtrise d'ouvrage.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 11/10/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Oui

**Critères d'attribution :** Voir règlement de consultation du marché. Prix : 60 points Valeur technique : 40 points

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Réfection de la toiture du bâtiment D2 du SGAMI Sud-Ouest

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45262640

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** SGAMI33-2024-56-TX Réfection de la toiture du bâtiment D2 du SGAMI Sud Ouest

**Lieu principal d'exécution du marché :** Secretariat Général pour l'administration du Ministère de l'intérieur du Sud-Ouest (SGAMI Sud-Ouest)-89 cours Dupré de Saint Maur -BP30091-33041 Bordeaux

**Durée du marché (en mois) :** 7

**La consultation comporte des tranches :** Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** La visite du site est obligatoire. La demande fera impérativement l'objet d'une demande de rendez-vous (48h avant) auprès de : Nom/prénom : Monsieur Yoann RICHARD -N° de téléphone : 0556997809 / 0664028345-Mail : oann.richard1@interieur.gouv.fr

**Autres informations complémentaires :** Une variante imposée de type prestation supplémentaire éventuelle (PSE) est demandée.. Il s'agit du remplacement du bardage en zinc sur la façade Ouest. Les candidats devront impérativement répondre à cette variante et la chiffrer dans l'acte d'engagement et la DPGF du marché. En application des articles R.2113-4 à R.2113-6 du code de la commande publique, le marché comporte une tranche ferme et deux tranches optionnelles décomposées de la manière suivante : - Une tranche ferme (TF) correspondant aux travaux de couverture. Elle est d'une durée de 18 semaines (dont 8 semaines de préparation) à compter de la date indiquée dans l'ordre de service - notifié à l'entreprise - de démarrage des travaux. - Une tranche optionnelle (TO) correspondant à la pose de panneaux photovoltaïques. Elle est d'une durée de 10 semaines à compter de la date indiquée dans l'ordre de service - notifié à l'entreprise - de démarrage des travaux de cette tranche. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux 9 rue Tastet CS 21490 33063 BORDEAUX CEDEX tél. : 05-56-99-38-00 - télécopie : 05-56-24-39-03 Mail : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr Information sur les recours : Référé précontractuel : le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif, avant la signature du marché public ; Référé contractuel : délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat ou si aucune notification de la conclusion du contrat

n'a été effectuée ; Recours de pleine juridiction : Délai de 2 mois suivant l'accomplissement des mesures de publicité relatives à la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir pour tout abandon de la procédure quel qu'en soit le motif (Déclaration d'infructuosité de la procédure, motif d'intérêt général) : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'abandon.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/09/2024**